

## Rouget du Porc

### Observations concernant le rôle étiologique des causes adjuvantes

(Première note)

par René PAILLE

J. BASSET dans son livre, écrivait à ce propos : « Toujours chez le Porc comme chez les autres espèces animales, l'infection est « subordonnée à l'influence de causes qui ne se résument pas, ici, « dans la réceptivité naturelle et le pouvoir pathogène du « germe (1) ». Et, commentant une récente note de SERVETTAZ, concluait : « Le rouget n'est pas contagieux ; il apparaît sous « l'influence de causes favorisantes qui nous échappent le plus « souvent, mais qui parfois se laissent discerner, exemples : la « vaccination anti-aphteuse (SERVETTAZ), la vaccination contre la « peste par le vaccin au cristal-violet (2) ».

Les faits que nous allons rapporter, dont la valeur démonstrative ne le cède pas à celle de la méthode expérimentale, confirment, une fois de plus, les précédentes conclusions.

Ces faits concernent trois observations diverses.

\*  
\* \*

#### I. — *Rouget provoqué par injection d'un vaccin contre la pneumo-entérite.*

Il s'agit d'un élevage indépendant se suffisant à lui-même, fort bien compris : chambres pour les gestantes et les mères, nombreuses loges groupant selon leur âge les autres sujets, élevage dont l'effectif avoisine 400 animaux et qui jamais n'avait connu d'épizootie.

Au cours des huit derniers mois huit animaux avaient succombé, sans que cette mortalité, cependant exceptionnelle, ait beaucoup retenu l'attention — lorsque, en mars 1949, 2 sujets (10 et 12 mois),

(1) *Quelques maladies infectieuses*, p. 341. (Vigot, éditeurs.)

(2) Jean SERVETTAZ. — Rouget du Porc. Action thérapeutique du sérum et de la pénicilline. *Acad. Vétér.*, février 1949, p. 120.

appartenant à des loges différentes, furent trouvés morts un matin. Croyant à la pneumo-entérite, le vétérinaire décide l'injection du vaccin dit « Alentéro » de l'Institut Mérieux, vaccin composé d'un mélange de Pasteurella, Salmonellas, Colis et Streptocoque dévitalisés par l'acide phénique et additionné d'alun.

Le 7 avril dans la matinée, 29 pores (60 à 80 kg.) occupant des loges contiguës (17, 18, 19, 20) reçoivent en sous-cutanée 2,5 cc. de ce matériel. Moins de 24 heures plus tard, le 8 avril au matin : 5 malades et 8 morts (3).

Ces accidents sont attribués au seul « alentéro » et on alerte notre confrère et très distingué Collègue M. LAFENÊTRE, directeur des Services Vétérinaires de l'Hérault. Des prélèvements sont aussitôt adressés à divers laboratoires : Institut Bouisson Bertrand de Montpellier, Laboratoire de recherches d'Alfort, Institut Mérieux ; une analyse toxicologique avait encore été judicieusement prévue.

La seule inspection des pièces (reins violet foncé, sang qui ruisselle sur la coupe) me fait penser au rouget ; l'examen bactérioscopique, les cultures, assurent le diagnostic en quelques heures — et les autres laboratoires confirment (4).

Entre temps les cadavres se multipliaient dans les mêmes loges : 10 morts le 9 avril, 6 morts le 10 avril. Au total, sur les 29 animaux qui occupaient ces loges et qui avaient reçu l'« alentéro » on compta, *en trois jours*, 27 morts (et 2 malades) : autant dire qu'ils succombèrent tous au rouget ! On ne saurait souhaiter preuve plus éloquente du rôle des causes adjuvantes concernant l'étiologie de cette infection.

Toutefois, il ne suffit pas qu'une cause favorisante s'exerce sur un organisme porteur de l'Érysipelothrix pour qu'apparaisse le rouget ; le fait suivant, observé dans la même porcherie aux mêmes dates, le montre nettement. Le 5 avril (2 jours avant la vaccination qui devait anéantir la population des loges 17, 18, 19 et 20), 31 pores de 100 kilos, occupant les loges 1 et 2, reçurent le même vaccin contre la pneumo-entérite ; trois seulement succombèrent et tardivement : 4 et 10 jours plus tard.

Enfin, dans les autres loges dont les hôtes n'avaient pas subi cette vaccination, 9 morts furent dénombrés le 10 avril. Cela ne signifie nullement que ces animaux furent contaminés par ceux qui avaient succombé dans les deux jours précédents ; un délai aussi bref

(3) Les malades furent traités par la pénicilline retard : une injection de 200.000 unités ; trois succombèrent (un le soir, deux le lendemain ; deux survécurent).

(4) Le milieu Difco : Bacto-Fluid Thioglycollate donne en 12 heures, à partir de la moelle osseuse, une culture extrêmement riche. — Les anaérobies : B. du charbon symptomatique, Vibron septique, Perfringens, Œdematiens, poussent également très bien dans ce milieu.

n'aurait point permis à l'infection de se produire et d'évoluer. Au surplus, par des faits recueillis dans cette exploitation nous allons montrer que le rouget n'est pas contagieux. Ces renseignements, comme ceux donnés plus avant, émanent du Directeur des Services Vétérinaires de l'Hérault, notre Collègue M. LAFENÊTRE.

Nous l'avons dit, au cours des huit mois qui précédèrent l'hécatombe provoquée par l' « alentéro », quelques animaux avaient succombé sans que la nature de la maladie eût été soupçonnée. Ces animaux sont d'âges divers (60 à 100 kg.) et appartiennent à diverses loges ; résumons les observations :

Le 17 août 1948 (loge 1), un mort au matin, sans prodromes.

Le 29 octobre (loge non précisée), un mort au matin ; peau congestionnée, estomac plein, sérosité péritonéale rosée, copieux exsudat péri-cardique, reins très congestionnés.

Le 7 décembre (loge 18), un mort au matin ; congestion des muqueuses gastrique et intestinale, congestion hémorragique des reins.

Le 13 décembre (loge 10), un malade : rougeur de la peau, essoufflement ; meurt dans la journée : congestion de l'intestin, du foie, des reins.

Le 20 janvier 1949 (loge 18), un mort au matin. Taches rouges cutanées, estomac plein ; pétéchiés sur le poumon, le myocarde, la muqueuse gastrique ; copieux exsudat dans le péritoine, la plèvre, le péricarde.

Le 28 mars (loge 21), un mort au matin. Peau de teinte lilas, estomac plein ; muqueuses digestives congestionnées, reins hémorragiques.

Le 28 mars encore (loge 2), un mort au matin. Endocardite végétante de la mitrale.

Evolution rapide (mort dans la nuit d'animaux qui, la veille au soir n'avaient pas perdu l'appétit, ainsi que l'atteste la plénitude de l'estomac — sur laquelle SERVETAZ avait déjà insisté), congestion plus ou moins vive et généralisée de la peau, des muqueuses digestives et du poumon (taches pétéchiées), sérosité rosée dans les séreuses splanchniques, congestion hémorragique des reins : voilà un ensemble qui ne laisse guère de place au doute concernant la forme aiguë. Et l'endocardite végétante (observée le 28 mars) peut être pratiquement considérée comme pathognomonique de la forme chronique. C'est le rouget qui est en cause (5).

Ainsi, dans cet élevage, tout au long de huit mois (août 48 à fin mars 49) le rouget — le rouget aigu — se manifesta de manière essentiellement sporadique, frappant telle ou telle loge — et respectant les autres habitants de ces loges.

(5) Aux lésions de la forme aiguë ajoutons un *œdème pulmonaire* très accusé, observé par LAFENÊTRE chez trois cadavres sur quatre, se traduisant à l'extérieur, par une abondante spumosité broncho-trachéale débordant les parines et souillant le sol autour des cadavres. Ce signe, qui s'observe aussi dans le charbon bactérien et sur lequel BASSET a particulièrement insisté, reconnaît ici la même pathogénèse.

Ne craignons point de préciser encore une fois ; les observations circonstanciées n'abondent pas, épuisons de celle-ci la substance.

Loge 18 : deux cas de rouget naturel en décembre et janvier ; l'infection existait donc dans cette loge ; elle ne s'étendit cependant pas aux autres animaux jusqu'à ce que, en avril, l'« alentéro » l'ait sur ceux-ci extériorisée.

Loges 10 et 21 : un cas (pour chacune) de rouget naturel en décembre et mars ; rien dans la suite.

Loges 1 et 2 : un cas (pour chacune) de rouget naturel en août et mars ; rien dans la suite — jusqu'à ce que l'« alentéro », injecté en avril, ait provoqué l'infection sur, d'ailleurs, un très petit nombre d'animaux. Cependant l'infection existait, persistait dans ces loges — ainsi que le prouve le porc de la loge 2 atteint d'endocardite chronique.

Durant cette période, tous les hôtes de la « maternité » restèrent indemnes ; cette partie du bâtiment était cependant largement ouverte sur la partie infectée de la porcherie.

Nous l'avons déjà signalé : tandis que les 8, 9 et 10 avril, dans les loges 17, 18, 19 et 20 mouraient tous les porcs (27 morts et 2 malades) vaccinés contre la pneumo-entérite, 9 autres cadavres furent trouvés, le 10 avril, dans diverses loges, notamment dans la loge 16, contiguë à la loge 17. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, cela ne prouve rien en faveur de la contagiosité ; car dans la loge 21 touchant la loge infectée 20 aucun cas ne se manifesta ; et ce n'est pas en deux jours que la contamination, l'incubation et l'évolution de la maladie si brèves qu'elles soient, auraient pu se produire.

Les observations faites dans cette porcherie se réunissent toutes pour plaider en faveur de la non contagiosité du rouget.

\*  
\*\*

## II. — *Rouget consécutif aux fatigues d'un assez long voyage.*

Cent-dix porcelets de 5 mois environ (40 à 45 kg.) sont achetés dans l'Allier chez divers propriétaires, entassés dans un camion et conduits en Savoie où ils parviennent vingt-quatre heures après la livraison et six heures de voyage. A l'arrivée : 3 morts ; l'acheteur pense qu'il s'agit d'un accident banal et ne s'en inquiète pas davantage.

Mais voilà que, dans la même journée, un autre porcelet succombe avec des plages violacées de la peau. Le lendemain matin, 24 heures donc après l'arrivée, 48 heures après la livraison, deux nouveaux morts et trois malades. Ces 9 animaux formaient le total d'un lot provenant d'un même éleveur.

Le D<sup>r</sup> COHENDET, de Novalaise, visite les malades : deux refusent de manger, tristesse, peau normale, 40°5 et 41° ; le troisième est déjà fortement violacé. Malgré cette évolution si rapide chez des animaux qui, lors de l'achat, ne présentaient rien de suspect, notre confrère n'hésite pas à penser au rouget septicémique et il injecte aussitôt du sérum : 60 cc. par tête. Le troisième ne put être ressuscité (il mourait deux heures plus tard) ; mais les deux autres (ils reçurent le lendemain 30 cc. encore de sérum) guérirent parfaitement. M. COHENDET n'attendit pas le résultat du traitement pour en appeler au laboratoire — où je ne pus que confirmer son diagnostic.

L'effectif : 280 porcs de 40 à 200 kilos fut séro-vacciné sans retard et tout rentra dans l'ordre.

\*  
\*\*

### III. — Rouget consécutif, chez des truies gestantes, à l'ingestion de couennes salées.

Un éleveur et gros industriel en produits de charcuterie, voulant vider un fût de couennes salées, ordonne de les distribuer aux cochons : 20 grosses truies (250 kg.), 9 truies gestantes (120 kg.), 30 porcelets, 1 verrat. Les premières acceptent assez volontiers cette nourriture dont elles consomment chacune, en deux jours, 8 kg. environ. Les gestantes, après en avoir absorbé 1 kg. en deux fois le premier jour, la refusent ensuite. Les porcelets boudèrent. Le verrat, par contre, se gava.

Un matin, quatre jours après le repas, 2 truies gestantes sont trouvées mortes avec la peau violacée. Trois autres qui étaient agonisantes furent sacrifiées. Une sixième devait avorter trois jours plus tard. Le verrat fut sacrifié *in extremis* en même temps que les truies.

Des prélèvements sont apportés à l'Institut Mérieux où je les examine et puis sans peine conclure au rouget.

Ainsi, quatre jours après ces repas inhabituels, le verrat et, sur 9 jeunes truies gestantes, 5 succombèrent au rouget (ou furent sacrifiées *in extremis*) ; une autre accoucha prématurément. Le rôle de cette cause adjuvante apparaît donc bien net ; il fut d'ailleurs grandement favorisé par l'état de gestation, ainsi qu'en témoignent les grosses truies restées indemnes.

(Institut Mérieux. Service de Microbiologie.)

---

---